

# CONSEIL D'ECOLE 17/10/2023

Présents :

**Enseignants** : Mmes Legeay, Souverain, Zubryk, M. Durozier, Mme Gudefin.

**Mairie** : Mme Caillac, conseillère municipale,

**Parents élus** : Mmes Frédérique Royer - Gwenaëlle Vincent - Pauline Sauvé - Sandrine Romian- M. Christopher Robin- M. Bedouet.

**Excusés** : Mme Boulesteix, Inspectrice de l'Education Nationale, Mme Gonzalez maire, Mmes Brée et Michaux, enseignantes, Mme Jamet et Mme Pruneau parents élus.

**1-Désignation du secrétaire de séance** : Enseignant : Mme Souverain

## **2- Vote du règlement intérieur de fonctionnement du conseil d'école**

-*Proposition* : voter à main levée pour les décisions - oui à l'unanimité.

-*Suppléants invités pour les conseils* : oui à l'unanimité.

-*Accepter les remarques des parents d'élèves scolarisés à l'école seulement si elles sont signées.*

-Merci aux parents élus d'avoir fait passer par les cahiers de liaison un document explicatif sur le rôle du conseil d'école et le rôle de l'Association des Parents d'Elèves (APEV).

Pour plus d'informations, possibilité de consulter sur internet « La Malette des Parents » - education.gouv.fr

## **3- Résultats du vote des représentants des parents d'élèves au conseil d'école**

Merci aux parents qui ont aidé à la préparation et au dépouillement des élections.

Elections du 13/10/2023 : 150 INSCRITS – VOTANTS 93 - bulletins blancs ou nuls : 9

Exprimés : 84 soit un taux de participation de 62 % en augmentation (59,30 l'année précédente).

Les parents élus sont :

Titulaires :

- Pauline SAUVE
- Frédérique ROYER
- Christopher ROBIN
- Gwenaëlle VINCENT

Remplaçants /

- Sandrine ROMIAN
- Fabien BEDOUE
- Fanny PRUNEAU
- Virginie JAMET

## **4- Vote du règlement intérieur de l'école** (complète le règlement départemental établi par l'inspection académique).- *Règlement 2023/2024*

Diffusion du règlement intérieur de l'école dans chaque famille, par le cahier de liaison, sur le site internet de l'école. Chaque famille a eu via le cahier de liaison ou lors des réunions de pré-rentrée « la charte des parents » et « la charge de la laïcité ».

*Remarque* : les papiers distribués dans les cahiers ont une couleur selon leur origine :

-Direction de l'école en jaune -Equipe enseignante en blanc -Mairie en orange -APEV en vert.

## **5 - Bilan de la rentrée scolaire (effectifs) et organisation pédagogique**

20223/2024	• Répartitions	• Professeurs
Classe 1 -24	PS 15 MS : 9	• <b>Mme Souverain</b> Assistée de Mme Bonnin
Classe 2 -22	GS : 7 CP 10 CE1 5	• <b>Mme Legeay</b> , direction le vendredi • <b>Mme Brée</b> - vendredi Assistées de Mme Von Kullwitz le matin
Classe 3 - 23	CE1 : 17 CE2 : 6	• <b>M. Durozier</b>
Classe 4 – 28	CE2 : 5 CM1 : 13 CM2 : 10	• <b>Mme Zubryk</b> lundi – mardi – vendredi • <b>Mme Gudefin</b> jeudi
97	Moyenne : 24,25	

-*Déclouisonnement* : Les CE2 de Mmes Zubryk et Gudefin vont chez M. Durozier pour « questionner le monde » (tous les CE2 ensemble).

-Déclouisonnement : Les GS vont de 13h30 à 15h30 dans la classe de Mme Souverain (travail sur la phonologie et l'espace). Ils vont également le lundi matin en motricité ( en relation avec le repérage dans l'espace) et font les récréations avec les PS et MS.

Mme Legeay précise qu'il est prévu pour la rentrée prochaine 8 PS et 10 départs. La répartition sera compliquée car les MS GS CP CE1 ne doivent pas dépasser 24.

### **Évaluations nationales** :

Tous les CP, CE1 et les CM1 pour la première fois, ont passé les évaluations nationales en début d'année.

Chaque parent a été convoqué pour une remise des résultats individuels.

Les résultats obtenus correspondent aux observations et évaluations réalisées en classe par les enseignants l'an passé. Les élèves fragiles sont pris en APC ou en groupe de besoin au sein de la classe.

La majorité des élèves obtient des résultats corrects à ces évaluations.

En fonction des résultats et des observations quotidiennes faites en classe, chaque enseignant adapte les activités et une réflexion est menée au sein de l'équipe pour travailler sur les difficultés sachant que nous

travaillons sur des cycles (il peut y avoir des élèves qui sont regroupés en fonction de leurs difficultés et non en fonction de leur classe). Les enseignants se réunissent plusieurs fois par an pour faire le point des besoins et suivi des élèves.

Nous avons fait le point avec les collègues du Réseau d'Aide pour demander des interventions auprès de certains élèves. Les familles sont informées.

L'équipe remarque que ce sont les mêmes élèves qui restent fragiles, malgré les aides mises en place.

Les CP auront une deuxième série d'évaluations en janvier 2024.

### **APC** (Activités Pédagogiques Complémentaires)

Elles sont réalisées le lundi et le jeudi, par petits groupes : séances de lecture, de productions écrites et d'ateliers de numération.

La réalisation du journal « Le petit Emile Bouin » est poursuivie lors de ces activités. Le 1er journal sera distribué la semaine prochaine (et en ligne sur le site de l'école).

Tous les inscrits seront pris une fois dans l'année pour ces APC.

## **6- Santé et Sécurité : Rappel du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) et exercices d'évacuation**

### **- Premier exercice d'évacuation incendie**

L'exercice a eu lieu le 29 septembre, les élèves étaient prévenus, ce fut une réussite.

Les alarmes, les blocs « issues de secours » avaient été réparés en fin d'année dernière.

Le deuxième aura lieu en mars (les élèves et adultes ne seront pas prévenus).

### **-PPMS Intrusion et Risque majeur**

Le PPMS est applicable sur le temps scolaire et périscolaire.

Le PPMS doit désormais être rédigé par le directeur d'école avec la mairie, la gendarmerie et un représentant de la Direction Académique. Les deux dossiers doivent prochainement être réunis dans un dossier unique « PPMS ». En attendant les directives, Mme Legeay a remis à jour les documents actuels.

### **INTRUSION :**

Le dossier présente tous les bâtiments et les lieux de cachette (remis à jour chaque année en fonction des changements dans l'école).

La trompette rouge et/ou l'adulte constituent le signal de l'alarme pour l'enfant ; il annonce le plan choisi rapidement par l'enseignant (confinement ou fuite) en cas de danger. Le plan d'évacuation présente toutes les directions à prendre selon les scénarii d'intrusion ou de danger, avec option d'évacuation ou de cachettes.

Nous sommes passés en « *Alerte Vigilance Attentat* ».

L'exercice PPMS Alerte intrusion prévu initialement le jeudi 19/10 a été reporté suite à une demande de l'inspection académique. L'exercice aura lieu le vendredi 1<sup>er</sup> décembre.

Des entraînements ont déjà eu lieu dans les classes.

RQ : Difficile de cacher 28 CE2-CM1-CM2 sous les tables de maternelle de la salle en face de leur classe.

### **RISQUE MAJEUR :**

Plusieurs risques ont été identifiés par les enseignants : risque industriel, accident nucléaire, tempête/tornade, neige/grand froid, canicule. Un plan est prévu pour chacun de ces risques.

L'exercice « Risques Majeurs » aura lieu avant le 23 février prochain.

Des exercices sont aussi à organiser sur le temps périscolaire, notamment sur le temps cantine (mairie).

### **-Santé**

L'infirmerie scolaire a rencontré fin septembre tous les élèves de CP et quelques CE1 qui devaient être revus.

Nous avons eu une réunion avec la PMI (Protection Maternelle et Infantile), la psychologue scolaire Mme Petiot et l'assistante sociale du secteur, Mme Massarani, en octobre pour faire le point sur des élèves.

Les PS auront un contrôle par l'orthoptiste le 19 décembre prochain.

## **7- Présentation des projets de classes et projet d'école**

Classe 1 – PS/MS -Sortie d'automne faite -Inscription à Ecole et Cinéma (2 films) en périodes 3 et 4 -Atelier cuisine 1 fois par mois -Ecole dehors le vendredi à partir de cette période	Classe 2 – GS/CP/CE1 -Ecole dehors tous les lundis -Exposition scientifique interactive à Château Renault « Terre « e » mouvante (pas les GS) le 20/11 -Atelier cuisine 1 fois par période. -Piscine début décembre
Classe 3 – CE1/CE2 -Exposition scientifique interactive à Château Renault « Terre « e » mouvante le 23/11 -Piscine décembre	Classe 4 – CE2/CM1/CM2 -Suivi de la Transat Jacques Vabre (en lien avec les JO et avec la découverte de sports moins connus) - Exposition scientifique interactive à Château Renault « Terre « e » mouvante le 20/11 -Piscine décembre

**Une classe découverte** aura lieu à Lion sur mer en avril ; elle sera axée sur la découverte du milieu marin pour les CP/CE1 de Mme Legeay plus les CE2 de Mme Zubryk et sur les plages du débarquement pour les CM1/CM2 de Mme Zubryk. 43 élèves participeront. Les GS de Mme Legeay iront faire classe chez Mme Souverain. Visite d'une cidrerie, char à voile pour les CE2 et CM, pêche à pieds..... Les détails du programme et le financement seront présentés au prochain conseil d'école.

## **Ensemble de l'école :**

-Les classes de CP à CM2 ont réalisé des productions artistiques qui ont été exposées dans le village pour la « Mucoviscidose ».

-Inscription de toutes les classes à des ateliers ou visites pédagogiques avec « **Pays de Loire Touraine** ».

PS-MS: travail sur les solides, les volumes et l'architecture des bâtiments,

GS-CP-CE1 : travail sur l'église et fabrication de vitraux,

CE1/CE2 : visite de l'église,

CE2/CM1/CM2 : maison en pans de bois et atelier.

En attente des dates.

## **A. Eco-Ecole**

*Obtention d'une nouvelle labellisation Eco-Ecole pour l'année 2022 2023 sur le travail autour de la biodiversité, niveau argent (bronze l'année précédente).*

Le nouveau drapeau a été mis en place en septembre avec les élèves (article dans la Nouvelle République).

Poursuite du nourrissage des poules et gestion du compost, des carrés de jardin au printemps.

Nous redemandons un entretien hebdomadaire du poulailler.

Des animations autour de l'ENS de l'étang de l'Archevêque sont prévues avec l'association Couleurs sauvages.

En attente de dates.

**Cette année, le thème plus développé sera « la santé »** : bien dans son corps en lien avec l'alimentation et l'activité physique.

Comme chaque année, nous profitons de la semaine du goût pour aborder le thème de l'alimentation. Chaque classe a pris un petit-déjeuner européen ou du monde.

PS-MS : petit déjeuner classique, travail autour des agrumes et presse-agrumes, travail autour de la vache et des produits laitiers, fabrication de pain.

GS-CP-CE1 : petit déjeuner nordique : fabrication du pain aux céréales, travail sur les casse-noix et noisettes, dégustation de yaourts et fromages, de fruits des différents continents.

CE1-CE2 petit déjeuner anglo-saxon : pancakes, sirop d'érable , confitures, haricots, bacon, champignons, tomates.

CE2-CM1-CM2 : petit-déjeuner écossais : fabrication et dégustation de scones, marmelade d'orange, jus de fruits pressés.

Nous aborderons l'importance d'une activité physique en lien avec les jeux olympiques et paralympiques (découvrir par une initiation des sports peu pratiqués comme l'équitation, l'escalade). Nous prévoyons sur la fin d'année des rencontres avec une autre école autour d'activités physiques et sur l'handisport.

Par l'arrivée des jeux olympiques, nous découvrirons les continents avec pour objectifs les valeurs, la richesse du monde, les cultures....

## **B. Vivre ensemble**

-Poursuite du travail sur les messages clairs.

-Election des délégués et des éco-délégués avec reprise des cartes d'électeur pour les élèves et l'utilisation de l'urne.

<i>Délégués</i>	<i>Eco-Délégués</i>
GS/CP/CE1 : Clémence Régnier-Analya Moussu-Viktor De Carolis	GS/CP/CE1 : Emma Verneau – Margot ley - Emma Gougeon
CE1/CE2 : Tom Beucher – Salomé Bedouet	CE1/CE2 : Dragan Salin – Apolline Levasseur
CE2/CM1/CM2 : Jules Belloy - Aya Ragraoui – Viktor Fallet	CE2/CM1/CM2 : Lana Haguenier – Hugo Mesnière
Réunion vendredi 17/11 avec Mme Legeay	Réunion vendredi 24/11 avec Mme Legeay

-Intervention en octobre de Mme Legeay et Mme Zubryk auprès des CE2/CM1/CM2 pour échanger sur les jeux, gestes dangereux ou déplacés.

-Harcèlement : information reçue pendant les vacances d'automne.

Les élèves du cycle 3 + collège + lycée ont eu un temps de sensibilisation sur le harcèlement (temps banalisé obligatoire + questionnaire obligatoire).

Dans les classes, le thème du harcèlement avait déjà été abordé. Le jeudi 9/11, des affiches et une petite vidéo ont été montrées pour engager la discussion avant de répondre au questionnaire le lendemain.

Le questionnaire était anonyme.

34 élèves ont répondu au questionnaire après la séance de sensibilisation et d'échanges sur le harcèlement – 29 questions non numérotées, difficile pour faire la synthèse mais intéressant pour connaître l'ambiance de classe.

Aucun enfant ne connaît 1 enfant harcelé dans l'école. 1 seul enfant dit ne pas avoir au moins un ami dans l'école et 5 se sentent seuls parfois.

### **C. Bibliothèque municipale**

Le vendredi après-midi est retenu (moment pour lequel il y a le plus de parents).

Les élèves se rendent tous les vendredis à la bibliothèque. Pour l'instant toutes les classes y vont toutes les semaines. Questionnement pour les élémentaires : passage à tous les 15 jours car les élèves n'ont pas le temps de lire les livres en 1 semaine et cela prend du temps sur la classe. La bibliothèque est ouverte le samedi.

**Merci aux parents bénévoles qui aident aux prêts des livres.**

### **D. Musique (intervenant Philippe Coulaud)le jeudi**

Pour les classes de Mme Legeay, M. Durozier, Mme Gudefin le thème de la 1<sup>ère</sup> partie de l'année est « Musiques et cultures autour du monde »

Pour la classe de Mme Souverain, la première partie de l'année est « Autour des animaux ».

La deuxième partie de l'année, les classes de Mmes Souverain et Legeay découvriront « le magicien des couleurs » au travers de scénettes chantées, et les classes de M. Durozier et Mme Gudefin au travers de l'œuvre « un pirate dans le cartable ».

### **8. COOPERATIVE SCOLAIRE - Mandataire cette année : M. Durozier**

Merci aux familles pour les dons versés à la coopérative scolaire.

RQ : les commandes de photos se font cette année via internet.

### **solde au 31/08 : 3356,29€**

dépenses	recettes
-1300€ (acompte bus découverte) -69 € abonnement petit quotidiennes -30 €(abonnement médiathèque Château-Renault) -180€ (semaine du goût, ingrédients)	1 290,00 € dons des familles

### **SOLDE AU 14/11:3066€**

### **9 - DATES : NOEL, CARNAVAL, FETE DE FIN D'ANNEE**

Prochains conseils d'école : vendredi 16 février et le mardi 18 juin.

Spectacle de Noël offert par la mairie :

15/12 : « Plumes » Compagnie des Sans Lacets - Spectacle créé l'an passé suite au projet « plumes » réalisé par les maternelles-CP en partenariat avec la Compagnie des Sans Lacets.

21/12 : « La conférence des rêves » à 11h pour les élémentaires.

Carnaval : vendredi 15 mars (après-midi sur le temps scolaire, défilé déguisé dans le village). Embrasement du bonhomme Carnaval et dîner dansant préparé par les parents des élèves de la classe découverte avec la collaboration de l'APEV.

La fête de l'école aura lieu le samedi 29 juin.

### **10. MAIRIE ET PERISCOLAIRE**

Suite à la fermeture de classe, nous avons dû modifier notre organisation dans les locaux et déménager les meubles. La piste graphique dans la classe de Mme Souverain a été repeinte.

Il était prévu la rénovation de la peinture des meubles en bois de la classe 1 pendant les vacances d'hiver puis pendant les vacances d'été. Cela n'a pas pu être réalisé.

Des parents d'élèves volontaires vont s'en charger en entente avec la mairie. MERCI !!

La salle de la classe 1 doit être rénovée et un nouveau déménagement devrait avoir lieu pour la rentrée prochaine après les travaux.

A la rentrée, il y a eu des problèmes avec les sanitaires qui ne fonctionnaient pas tous du côté des maternelles. Les réparations ont été effectuées.

La municipalité a financé l'inscription de l'école à PrimOT (Espace Numérique de Travail de l'Académie Orléans-Tours) dans le respect des normes RGPD, des recommandations du Ministère de l'Education Nationale et plus adapté que l'ancien site de l'école. Merci !

Nous avons eu une formation très brève et devons maintenant nous familiariser avec cet ENT.

Nous vous tiendrons informés des fonctionnalités mises en service au fur et à mesure.

Chaque parent aura un code d'accès confidentiel.

Mr Thévenet propose de récupérer pour l'école des ordinateurs de la fac de médecine qui pourraient remplacer les ordinateurs de l'école devenus vétustes. Les enseignants en profitent pour indiquer qu'ils ne sont pas satisfaits de FEPP (société qui entretient les ordinateurs). La mairie paie un contrat d'entretien pour les ordis de l'école et FEPP passe très peu de temps dans l'école. Les enseignants ont fait pression pour obtenir les codes administrateurs permettant d'effectuer certaines mises à jour nécessaires au bon fonctionnement des ordinateurs.

Mme Caillac précise qu'elle transmettra l'information à M. Seynaeve pour revoir les contrats de maintenance et s'il est opportun de changer les ordinateurs.

## **11. QUESTIONS DIVERSES DES PARENTS D'ELEVES**

### **❖ École :**

1/ Les enfants auraient besoin de beaucoup plus d'aide et d'accompagnement sur leurs apprentissages et non sur leur comportement vis-vis de l'équipe enseignante.

Nous, parents, on fait notre devoir en veillant à leur éducation (comportement) et vous, enseignants, vous devez veiller à leurs apprentissages.

Voilà mon seul souhait d'amélioration.

P.S. Ce qui serait bien aussi serait de mettre en place une étude pour les devoirs.

**Réponse :** *Pour qu'un enfant grandisse, s'épanouisse, et entre, progresse dans les apprentissages il a besoin d'un cadre structuré. Ce cadre est posé à la maison mais il est aussi nécessaire à l'école, où il apprend à vivre en collectivité. Il est nécessaire qu'il y ait une co-éducation : parents, enseignants. Nous devons donc nous aussi en tant qu'enseignant demander un comportement correct de la part des élèves pour qu'ils puissent apprendre dans de bonnes conditions.*

### **❖ MAIRIE**

1/ Serait-il possible de réserver 2 places devant La Cave aux Loups pour récupérer les enfants le soir.

Les jours d'activité des seniors à la salle des fêtes, il est impossible de stationner.

**Réponse :** *Non, cela ne sera pas possible car, au même titre que les places de stationnement dans la rue, ces places font partie de l'espace public.*

2/ Garderie : J'aurais aimé savoir pourquoi il n'y a pas de système de badge avec une tarification au plus juste plutôt qu'un forfait (que je trouve cher). Et pouvez-vous justifier le prix de la garderie ?

pourquoi est-ce si élevé ? (d'autres communes sont à 90 centimes de l'heure contre 3 euros pour nous sans forfait !). Cependant, je remercie l'équipe de la garderie, qui est toujours souriante et arrangeante.

**Réponse :** *Les tarifs sont harmonisés au niveau de la Communauté de Communes qui encadre les tarifs. Villedômer fait partie des communes les moins chères.*

*Les tarifs de toutes les communes sont publiés sur leur site internet.*

3/ Est-il possible de faire l'aide aux devoirs à la garderie le soir ?

**Réponse :** *Il y a un espace de travail prévu, mais pas de personnel pour encadrer les devoirs.*

*Les élèves peuvent demander à faire leurs devoirs, ils vont dans cette pièce et sont alors surveillés comme les autres. Si besoin, les agents ne refusent pas une aide ponctuelle pour un enfant qui poserait une question sur ses devoirs. Mme CAILLAC indique que des rappels vont être effectués, afin que des habitudes soient prises : il est possible de faire ses devoirs à la garderie.*

Fait le 14/11/2023

Secrétaire : Mme Souverain

Directrice : Mme Legeay